INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Valère
Lundi 5 octobre 2020

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue lundi le 5 octobre 2020 à la salle municipale, de 20 h à 21 h 10.

Sont présents : Monsieur Denis Bergeron
Monsieur Guy Dupuis
Madame Valérie Fortier
Monsieur Jocelyn Jutras
Monsieur Marcel Larochelle
Monsieur Éric Morissette
Monsieur Yvon Martel
Monsieur Marc Plante

La séance est ouverte à 20 h par le maire, Monsieur Marc Plante, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

241-2020 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
Il est proposé par Valérie Fortier et appuyé par Guy Dupuis que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

242-2020 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 6 juillet 2020.
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que le procès-verbal de l'assemblée du 3 août 2020 soit accepté tel que déposé.

243-2020 Adoption des comptes.
Il est proposé par Guy Dupuis et appuyé par Marcel Larochelle que les comptes soient acceptés tels que présentés.

Voir la liste des comptes fournisseurs annexée.

244-2020 Résolution afin de prévoir les séances du Conseil pour l'année 2021.

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Éric Morissette que le conseil et résolu :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2021, qui se tiendront généralement le premier lundi du mois (sauf exception) et qui débuteront à 20 h;

le lundi 11 janvier 2021;	le lundi 1er février 2021;	le lundi 1er mars 2021;
le lundi 5 avril 2021;	le lundi 3 mai 2021;	le lundi 7 juin 2021;
le lundi 5 juillet 2021;	le lundi 2 août 2021;	le lundi 13 septembre 2021;
le lundi 4 octobre 2021;	le lundi 1er novembre 2021;	le lundi 6 décembre 2021.

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la Loi qui régit la municipalité.

Les Éditions Juridiques FD - 1-800-363-9251 - No. F029

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

245-2020 Acceptation soumission pour la pose d'asphalte chemin Luneau.

ATTENDU QUE la Municipalité avait demandé des soumissions sur invitation à trois entreprises pour des travaux d'asphalte sur une distance de 2 000 mètres sur le chemin Luneau intersections des chemins Fournier et Carignan et à la hauteur de le 2e rue;

ATTENDU QUE le directeur général et secrétaire-trésorier a fait la lecture du rapport de soumission sur invitation pour les travaux d'asphaltage du chemin Luneau;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu trois cotations soit celles Pavage Veilleux (1990) inc., de Smith Asphalte inc. et de Sintra inc. selon le tableau suivant, tous les montants étant avant taxes :

SOUMISSION ASPHALTE	
Nom	**Total**
Smith Asphalte Inc	43 900,00
Pavage Veilleux (1990) Inc	46 248,00
Sintra Inc. Mauricie/Centre-du-Québec	50 410,00

EN CONSÉQUENCE, il proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que le conseil accepte et accorde la cotation concernant les travaux d'asphalte sur une distance de 2000 mètres sur le chemin Luneau (intersections Fournier et Carignan et à la hauteur de la 2e rue à la compagnie Smith asphalte inc., au montant de 43 900 $ (137 $ la tonne métrique), tous les montants étant avant taxes.

246-2020 Acceptation des dépenses cours loisirs et tarifications.
Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Valérie Fortier que le conseil autorise les dépenses reliées aux cours de loisirs soit de louer la salle pour des cours au formateur pour un montant de 250 $ pour 10 semaines. L'autre activité (cours), dont le (la) formateur(-trice) nous charge 600 $, c'est la municipalité qui s'occupera des inscriptions et de la publicité.

247-2020 Acceptation dépenses fête d'halloween.
Il est proposé par Valérie Fortier et appuyé par Éric Morissette que le conseil autorise l'achat et la préparation de sacs d'halloween pour un montant maximum de 200 $.

248-2020 Autorisation dépenses installation ponceau chemin Fournier.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Valérie Fortier que le conseil autorise les dépenses pour l'installation d'un ponceau sur le chemin Fournier au montant maximum de 5 000 $.

249-2020 Autorisation de dépenses pour le transport, le retour et la location de la pelle.
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Éric Morissette que le conseil autorise la dépense de transport pour le retour de la pelle mécanique au montant de 800 $.

250-2020 Autorisation de l'embauche de Madame Jennifer Emond comme adjointe administrative.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Guy Dupuis que le conseil autorise l'embauche de Madame Jennifer Emond comme adjointe administrative au salaire de 20 $ de l'heure, sur une base de 33,5 heures par semaines, incluant l'assurance collective selon le contrat d'assurance et une probation de 4 mois.

251-2020 Nomination d'un répondant (conseiller) 2020-2021 pour la bibliothèque.
Il est proposé par Valérie Fortier et appuyé par Denis Bergeron que le conseil nomme le conseiller Monsieur Marcel Larochelle comme répondant du conseil municipal pour la bibliothèque pour l'année 2020-2021.

Municipalité Saint-Valère

Chèques du 1er au 31 octobre 2020

N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202000429 (I)	202010	2020-10-05	11	JOCELYN JUTRAS	Frais cellulaire, gest. adm.	40,00 $
202000430 (I)	202010	2020-10-05	12	MINISTÈRE REVENU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR	2 248,21 $
202000431 (I)	202010	2020-10-05	13	MINISTRE REVENU QUEBEC	REMISES DE L'EMPLOYEUR	5 472,41 $
202000432 (I)	202010	2020-10-05	26	CHAREST INTERNATIONAL	Réservoir à prestone, Paystar,	1 760,37 $
202000433 (I)	202010	2020-10-05	29	HYDRO-QUÉBEC	Éclairage des rues, électricité	610,09 $
202000434 (I)	202010	2020-10-05	30	SOGETEL INC.	Téléphone centre, gest. adm.	373,20 $
202000435 (I)	202010	2020-10-05	39	CAISSE DESJARDINS DES	REMISES DE L'EMPLOYEUR	480,00 $
202000436 (I)	202010	2020-10-05	62	M. R. C. D'ARTHABASKA	Quote-part 2020	4 684,00 $
202000437 (I)	202010	2020-10-05	93	CARRIERES P.C.M. INC.	Pierre, voirie	8 549,63 $
202000438 (I)	202010	2020-10-05	209	DENIS BERGERON	téléphone cellulaire	40,00 $
202000439 (I)	202010	2020-10-05	244	SIDEVIC INC.	Outils, garage, voirie	234,49 $
202000440 (I)	202010	2020-10-05	294	J. U. HOULE LTÉE	Tuyaux, chemin Luneau, fonds imm.	21 466,34 $
202000441 (I)	202010	2020-10-05	314	PHILIPPE GOSSELIN & ASS.	Diesel, voirie	1 155,78 $
202000442 (I)	202010	2020-10-05	458	VICTO FREINS DÉMARREURS	Joint, Pièce, chargeur sur roues,	137,32 $
202000443 (I)	202010	2020-10-05	468	HYDRAULIQUE VIGNEAULT	Pièces, boite de camion Freigtl, voirie	246,78 $
202000444 (I)	202010	2020-10-05	500	VALÉRIE FORTIER	téléphone cellulaire	40,00 $
202000445 (I)	202010	2020-10-05	562	DISTRIBUTION M.C.	Produit chimique, voirie	404,09 $
202000446 (I)	202010	2020-10-05	595	ME JEAN GAGNÉ	Frais dossiers générale, gest. adm.	642,75 $
202000447 (I)	202010	2020-10-05	628	MARIUS MARCOUX & FILS	Réparation lumière, éclairage	154,19 $
202000448 (I)	202010	2020-10-05	726	ANDRÉ NORMAND	Remb. Intermun. patinage vitesse	175,00 $
202000449 (I)	202010	2020-10-05	750	GESTERRA, SOC. DÉVEL.	Traitement matières août 2020, ordure	12 388,92 $
202000450 (I)	202010	2020-10-05	776	RÉGIE INTER. SÉC. INCEND.	4e versement quote-part, incendie	23 245,50 $
202000451 (I)	202010	2020-10-05	783	RONA GRENIER INC.	Fourniture, voirie	59,19 $
202000452 (I)	202010	2020-10-05	819	VICTO FREINS DÉMARREUR	Pi`ces, chargeur, voirie	79,96 $
202000453 (I)	202010	2020-10-05	861	YVON MARTEL	Frais cellulaire mensuel	40,00 $
202000454 (I)	202010	2020-10-05	869	SOLUTIONS ZEN MÉDIA	Frais gestion contenu, site internet,	63,04 $
202000455 (I)	202010	2020-10-05	890	MARQUAGE ET TRAÇAGE DU	Traçage ligne, voirie	4 114,14 $
202000456 (I)	202010	2020-10-05	897	MARLÈNE CHOUINARD	Allocation mensuelle, biblio	444,49 $
202000457 (I)	202010	2020-10-05	901	LIBRAIRIE RENAUD BRAY	Livres, biblio	162,44 $
202000458 (I)	202010	2020-10-05	922	MARCEL LAROCHELLE	Frais cellulaire mensuel	40,00 $
202000459 (I)	202010	2020-10-05	1002	ÉQUIPEMENTS PRO-VICTO	Soudure plastic, Paystar, voirie	23,00 $
202000460 (I)	202010	2020-10-05	1034	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC.	Dent couteau, scarificateur,	298,94 $
202000461 (I)	202010	2020-10-05	1067	YVAN VERVILLE	Fourniture, voirie	62,78 $
202000462 (I)	202010	2020-10-05	1091	MARC PLANTE	Frais cellulaire mensuel	40,00 $
202000463 (I)	202010	2020-10-05		CHÈQUE ANNULÉ		
202000464 (I)	202010	2020-10-05	1187	DAN-LAVE97	Entretien mensuel batisse	907,00 $
202000465 (I)	202010	2020-10-05	1210	LA CAPITALE	REMISES DE L'EMPLOYEUR	3 470,47 $
202000466 (I)	202010	2020-10-05	1218	LES ENTREPRISES PROPEL	Location pelle, septembre 2020,	7 473,38 $
202000467 (I)	202010	2020-10-05	1192	JOËL PLAMONDON	téléphone cellulaire	40,00 $
202000468 (I)	202010	2020-10-14	348	LE COMITÉ DU NOËL DU	Contribution 2020	200,00 $
202000469 (I)	202010	2020-10-14	1088	LÉGION ROYALE CANADIENNE	Commandite jour du Souvenir, gest.	100,00 $
202000470 (I)	202010	2020-10-15		CHÈQUE ANNULÉ		
202000471 (I)	202010	2020-10-15	1074	CENTRE DE SERVICES	Mise à jour, voirie	101,35 $
202000472 (I)	202010	2020-10-19	1033	SABLIÈRE MCDONALD	Sable, travaux voirie	4 812,85 $
202000473 (I)	202010	2020-10-19	1100	PRAXAIR CANADA INC.	Produit chimique, voirie	34,66 $
202000474 (I)	202010	2020-10-19	1219	CANNEBERGES CENTRE-DU-	Sable, voirie	941,65 $
202000475 (I)	202010	2020-10-19	928	XÉROX CANADA LTÉE	Frais photocopie, gest. adm.	88,22 $
202000476 (I)	202010	2020-10-05		CHÈQUE ANNULÉ		
202000477 (I)	202010	2020-10-19	1148	COMPAGNIE CRÉDIT FORD	Frais location camion ford, voirie	1 186,17 $
		2020-10-01		Salaire du 26 septembre 2020	Salaire législation	3 102,16 $
		2020-10-07		Salaire du 03 octobre 2020	Salaire employés	2 687,50 $
		2020-10-14		Salaire du 10 août 2020	Salaire employés	2 880,98 $
		2020-10-21		Salaire du 17 octobre 2020	Salaire employés	2 806,84 $
		2020-10-28		Salaire du 24 octobre 2020	Salaire employés	3 152,16$
		2020-10-01		Location garage du 26 septembre 2020	Voirie	301,68 $
		2020-10-08		Location garage du 03 octobre 2020	Voirie	301,68 $
		2020-10-16		Location garage du 10 octobre 2020	Voirie	301,38 $
		2020-10-22		Location garage du 17 octobre 2020	Voirie	301,68 $
		2020-10-29		Location garage du 24 octobre 2020	Voirie	301,68 $
					Total des chèques	**125 470,84 $**

Donné à Saint Valère, ce 28 octobre 2020

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

252-2020 Nomination de la coordonnatrice 2020-2021 pour la bibliothèque.
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyée par Guy Dupuis que le conseil nomme Madame Marlène Chouinard au poste de coordonnatrice de la bibliothèque municipale de Saint-Valère pour l'année 2020-2021.

253-2020 Nomination des maires suppléants pour l'année 2020-2021.
Il est proposé par Valérie Fortier et appuyé par Denis Bergeron que le conseil nomme les conseillers suivants comme maires suppléants pour la période de l'année 2020-2021 ci-après énumérés : Monsieur Guy Dupuis pour les mois de novembre 2020, décembre 2020 et janvier 2021, Monsieur Yvan Martel pour les mois de février, mars et avril 2021, Monsieur Éric Morissette pour les mois de mai, juin et juillet 2021 et Monsieur Denis Bergeron pour les mois d'août, septembre et octobre 2021.

254-2020 Nomination d'un délégué pour le comité des loisirs pour 2020-2021.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Guy Dupuis que le conseil nomme le conseiller Monsieur Éric Morissette comme délégué au département des loisirs 2020-2021.

255-2020 Nomination des délégués pour le comité de la voirie et machinerie pour 2020-2021.
Il est proposé par Éric Morissette et appuyée par Guy Dupuis que le conseil nomme les conseillers Messieurs Denis Bergeron, Yvon Martel et Marcel Larochelle comme responsables pour la voirie et de la machinerie pour l'année 2020-2021.

256-2020 Nomination d'un représentant de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de Bulstrode pour 2021 (RISIB).
Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Valérie Fortier que le conseil nomme le maire, Monsieur Marc Plante et le conseiller, Monsieur Yvon Martel, comme représentants de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de Bulstrode pour 2021 (RISIB).

257-2020 Nomination d'un délégué pour la FADOQ 2020-2021.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Éric Morissette que le conseil nomme le conseiller Monsieur Marcel Larochelle comme délégué pour le comité de la FADOQ 2020-2021.

258-2020 Nomination d'un délégué pour Rouli-Bus 2020-2021.
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Guy Dupuis que le conseil nomme le conseiller Monsieur Denis Bergeron comme représentant du conseil pour siéger sur le conseil d'administration de Rouli-Bus 2020-2021 et il est également nommé comme représentant du conseil pour l'assemblée générale de 2021 de Rouli-Bus.

259-2020 Nomination d'un délégué pour le comité Partenaires 12-18 pour 2020-2021.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil nomme le conseiller, Monsieur Guy Dupuis, comme délégué pour le comité Partenaires 12-18 pour 2020-2021.

260-2020 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires.
Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil autorise le dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires de tous les membres du Conseil.

261-2020 Demande de contribution et présence au Jour du Souvenir le samedi 7 novembre 2020.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Guy Dupuis que le conseil autorise une contribution au montant 100 $ à la Légion Royale Canadienne pour le Jour du Souvenir et le dépôt d'une couronne au cénotaphe du centre-ville de Victoriaville ainsi qu'à la présence du maire, Monsieur Marc Plante, lors de cet événement.

Les Éditions Juridiques FD - 1-800-363-9251 - No. F029

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

262-2020

Vente pour taxes 2020.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à envoyer un dernier avis aux contribuables pour les comptes passés dus et si les paiements ne sont pas faits, le conseil autorise le transfert à la MRC de la liste des immeubles à être vendus par le secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté, tel qu'approuvé par le conseil.

263-2020

Autorisation de la demande de remboursement pour la subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour le chemin Luneau.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Valérie Fortier que le conseil autorise à effectuer la demande de remboursement pour la subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2020 (PAARRM) pour les travaux exécutés pour une section du chemin Luneau pour un montant estimé à 50 000 $, avec pièces justificatives, suite à une subvention de 25 085 $ recommandée par le député, Monsieur Éric Lefebvre, conformément aux exigences du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification. Les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses pour le chemin Luneau dont la gestion incombe à la municipalité.

264-2020

Autorisation demandes de traverses aux différentes routes de la municipalité par le Club de motoneige Alléghanish Bois-Francs, saison 2020-2021.

ATTENDU QUE le Conseil a reçu une demande du Club de motoneige Alléghanish des Bois-Francs afin d'obtenir l'autorisation pour traverser des rangs 12 et Landry;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Dupuis et appuyé par Éric Morissette que le conseil donne l'autorisation au Club de motoneige Alléghanish des Bois-Francs de traverser le rang 12, rang Landry, saison 2020-2021. Toutefois, l'achat et l'installation des pancartes sont à la charge du Club de motoneige Alléghanish Bois-Francs.

265-2020

Demande du Comité de Noël du partage pour contribution de paniers de Noël 2020.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Valérie Fortier que le conseil, suite à la demande de Madame Hélène Bergeron, présidente du Comité de Noël du partage, autorise un don de 200 $ pour l'année 2020. Si le comité, en cours d'année 2020-2021 a besoin d'un montant supplémentaire, il pourra en faire la demande au Conseil.

266-2020

Autorisation d'achat de papeterie informatique Infotech 2021.

Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Denis Bergeron que le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à faire l'achat de papeterie spécifique au système informatique soit des comptes de taxes, des reçus ainsi que des enveloppes pour l'année 2021.

267-2020

Acceptation du dépôt d'un projet « mutualisation des services pour l'inspection municipale » dans le cadre du programme d'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale avec la MRC d'Arthabaska.

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide de l'*Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale* concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE la ville de Daveluyville et les municipalités de Chesterville, Saint-Samuel, Sainte-Hélène-de-Chester, Saint-Rémi-de-Tingwick, Sainte-Séraphine, Saint-Valère, Saint-Norbert-d'Arthabaska, Tingwick, Sainte-Élizabeth-de-Warwick, Notre-Dame-de-Ham, Saint-Albert et la MRC d'Arthabaska désirent présenter un projet soit à l'engagement d'une ressource;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

267-2020

Acceptation du dépôt d'un projet « mutualisation des services pour l'inspection municipale » dans le cadre du programme d'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale avec la MRC d'Arthabaska (suite).

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Valérie Fortier appuyé par Marcel Larochelle et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la Municipalité de Saint-Valère s'engage à participer au projet;

Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

Le conseil nomme la MRC d'Arthabaska comme organisme responsable du projet.

268-2020

Autorisation pour demandes de traverses aux différentes routes de la municipalité par Moto-Club Bois-Francs inc. saison 2020-2021 complémentaire.

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande complémentaire en date du 5 octobre 2020 de Moto-Club Bois-Francs inc. afin d'obtenir l'autorisation pour circuler sur le rang 11 et de la route Vigneault en complément à la demande du 9 août 2020 acceptée le mois passé par la résolution numéro 239-2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Valérie Fortier et appuyé par Éric Morissette que le conseil donne l'autorisation à Moto-Club Bois-Francs inc. de passer sur le territoire de la municipalité pour l'année 2020-2021, la correction du trajet pour la route Vigneault soit sur une distance de 0,8 kilomètre et sur le rang 11 sur une distance 0,5 kilomètre. Toutefois, l'achat et l'installation des pancartes sont à la charge de Moto-Club Bois-Francs inc.

269-2020

Demande d'appui de la FQM pour atteinte aux pouvoirs de zonage des municipalités et à la capacité des citoyens de se prononcer sur la réglementation de leur milieu de vie

CONSIDÉRANT l'opposition du milieu municipal concernant les intentions du gouvernement du Québec inscrites dans le projet de loi 49 déposé à l'automne 2019 de modifier le pouvoir de réglementation des municipalités en matière de zonage en ce qui a trait aux établissements d'hébergement touristique exploités dans les résidences principales (location de type Airbnb);

CONSIDÉRANT que cette modification législative aura comme effet de retirer aux municipalités le pouvoir d'interdire les locations de type Airbnb pour les résidences principales sur leur territoire, un pouvoir essentiel, notamment pour gérer les problèmes de nuisance découlant de ce type de location dans nos communautés;

CONSIDÉRANT que la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée Laforest, a inclus ces dispositions litigieuses dans le projet de loi 67, *Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions,* déposé à l'Assemblée nationale le 30 septembre 2020;

CONSIDÉRANT que le pouvoir d'adopter des règlements de zonage déterminant et encadrant les usages est un pouvoir fondamental confié aux municipalités, lié à leur responsabilité de gérer l'aménagement de leur territoire inscrite dans la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT l'importance pour les municipalités de pouvoir interdire les établissements d'hébergement touristique exploités dans des résidences principales

Les Éditions Juridiques FD - 1-800-363-9251 - No. F029

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

269-2020

Demande d'appui de la FQM pour atteinte aux pouvoirs de zonage des municipalités et à la capacité des citoyens de se prononcer sur la réglementation de leur milieu de vie (suite).

(location de type Airbnb) dans les zones où cet usage pourrait être incompatible avec le milieu;

CONSIDÉRANT qu'il est inacceptable que le gouvernement du Québec envisage de retirer un pouvoir de zonage aux municipalités alors que l'Assemblée nationale a reconnu à plusieurs reprises leur responsabilité de maintenir un milieu de vie de qualité, sécuritaire et sain;

CONSIDÉRANT que cette intention du gouvernement va à l'encontre de la reconnaissance des gouvernements de proximité par l'Assemblée nationale en 2016;

CONSIDÉRANT que cette intention du gouvernement retire également aux citoyens la possibilité de se prononcer sur la réglementation de leur milieu de vie, comme le prévoient les procédures lors d'un processus de modification au zonage dans une municipalité;

CONSIDÉRANT l'absence de motifs clairs du gouvernement du Québec pour retirer ce pouvoir de zonage aux municipalités avec projet de loi;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Denis Bergeron et secondé par Marcel Larochelle ce qui suit :

QUE le conseil municipal indique au gouvernement du Québec ainsi qu'aux membres de l'Assemblée nationale son opposition à l'article 81 du projet de loi 67, *Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions*, étant donné qu'il retire un pouvoir essentiel aux municipalités;

QUE le conseil municipal indique au gouvernement que cet article du projet de loi 67 est un affront aux gouvernements de proximité;

QUE le conseil municipal demande au gouvernement du Québec de retirer l'article 81 du projet de loi 67 pour le laisser dans le projet de loi 49 pour laisser place à la discussion afin de trouver une solution raisonnable permettant aux municipalités de conserver leur pouvoir de zonage et d'assumer leur responsabilité de maintenir un milieu de vie de qualité, sécuritaire et sain, et de conserver le droit des citoyens de se prononcer sur la réglementation de leur milieu de vie;

QUE copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre du Québec, Monsieur François Legault, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Madame Andrée Laforest, à la ministre du Tourisme, Madame Caroline Proulx, à la Cheffe de l'Opposition officielle, Madame Dominique Anglade, à la chef de la deuxième opposition, Madame Manon Massé, au chef de la troisième opposition, Monsieur Pascal Bérubé, au député de notre circonscription et aux membres de la commission parlementaire sur l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale;

QUE copie de cette résolution soit également envoyée à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et aux médias de notre région.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

270-2020

Appui de la demande de la Fédération de l'Âge d'Or du Québec Saint-Valère (FADOQ Saint-Valère) pour le dossier Nouveaux Horizons afin de créer une zone aînés, incluant l'installation d'une balançoire inclusive et de jardins accessibles.

ATTENDU QUE le Fédération de l'Âge d'Or du Québec Saint-Valère (FADOQ Saint-Valère) fait une demande au programme Nouveaux Horizons pour l'aménagement et l'installation d'une balançoire inclusive dans le parc municipal;

ATTENDU QUE cet aménagement va être installé près du Pavillon intergénérationnel ou le club organise toutes ses activités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Valérie Fortier et appuyé par Denis Bergeron ce qui suit :

QUE le conseil appuie la demande de subvention au programme Nouveaux Horizons pour l'aménagement et l'installation d'une balançoire;

QUE le conseil autorise l'installation de cet aménagement dans le parc qui est la propriété de la municipalité;

QUE si cette demande est acceptée, elle va favoriser les rencontres extérieures par le fait même, elle va briser l'isolement de cette clientèle.

271-2020

Autorisation achat tapis pour le vestiaire des joueurs du Pavillon;
Il est proposé par Guy Dupuis et appuyé par Éric Morissette que le conseil autorise l'achat de tapis de caoutchouc pour le vestiaire des joueur du Pavillon intergénérationnel pour un montant maximum de 1 200 $ plus taxes.

272-2020

Autorisation d'une demande de subvention au Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2021.

ATTENDU QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien à des projets de garde pour la relâche scolaire et la période estivale 2021 (Programme), qui vise à soutenir de nouveaux projets ou à bonifier l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2021, afin de favoriser un meilleur équilibre des responsabilités familiales et professionnelles des parents d'enfants d'âge scolaire;

ATTENDU QUE La Municipalité de Saint-Valère souhaite présenter une demande d'appui financier au Ministère en 2020-2021 pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la période estivale et les grands congés scolaires;

SUR LA PROPOSITION DE Valérie Fortier, conseillère

APPUYÉE PAR Marcel Larochelle, conseillé

IL EST RÉSOLU:

- D'autoriser la demande de soutien financier dans le cadre du Programme pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la relâche scolaire et la période estivale 2021;

- D'autoriser Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, à agir à titre de mandataire délégué pour le suivi de la demande d'appui financier et à signer la convention d'aide financière au nom de la Municipalité Saint-Valère.

Les Éditions Juridiques FD - 1-800-363-9251 - No. F029

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes :

243-2020, 245-2020, 246-2020, 247-2020, 248-2020, 249-2020, 250-2020, 261-2020, 262-2020, 265-2020, 266-2020, 267-2020, 271-2020, 272-2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 7e jour du mois d'octobre deux mil vingt.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

Lecture de la correspondance
Le directeur général donne lecture de la correspondance.

FQM : Modèle de projet de résolution atteinte au pouvoir de zonage:
Soumission asphalte : Smith Asphalte inc,, Pavage Veilleux Asphalte, Sintra Inc
Nomination des délégués pour l'année 2020-2021
Liste des maires suppléants pour l'année 2020-2021
Liste des dates d'assemblées 2021
Légion Royale Canadienne : Demande de contribution pour le jour du Souvenir
Club de motoneige Alléghanish Bois-Francs : Demande d'autorisation de passage
Moto-Club Bois-Francs : Demande d'autorisation de passage
Demande de commandite pour Noël du partage
Infotech : Papeterie annuelle 2021
Sports-Inter Plus Inc. : Soumission membrane Thermo salle joueurs
Rapport et demande d'information pour l'offre de cours loisir
Ministère de la Famille : Subvention Programme de soutien à des projets de garde (période estivale)
Ministre de l'environnement : Informations sur le REAFIE pour alléger la procédure au ministère

Le mensuel de Saint-Valère

273-2020 Clôture de la séance

Il est proposé à 21 h 10 par Guy Dupuis que la séance soit levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord. En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Marc Plante
Maire

Marc Plante
Maire

Jocelyn Jutras,
Directeur général
et secrétaire-trésorier